

# ENTREPRENDRE UNE DÉMARCHE

# RSE

AVEC

**GROUPE COFIMÉ**  
L'ACCOMPAGNEMENT DURABLE



## FAIRE SON BILAN GAZ A EFFET DE SERRE & BILAN CARBONE ®



## Enjeux & Contexte

### Le contexte mondial & national

L'accord de Paris sur le climat affirme, dans son article 4 «Les Parties cherchent (...) à parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle»

> **Objectif 2050** : neutralité carbone pour tous les pays signataires.

L'obligation d'établir un bilan gaz à effet de serre (GES) concerne actuellement : toute personne morale de plus de 500 salariés, les collectivités territoriales (Plus de 50 000 habitants) et les autres personnes morales de droit public (plus de 250 personnes).

Ce bilan doit par ailleurs être publié.

Le Bilan carbone® ou le bilan Gaz à Effet de Serre réglementaire ont vocation à estimer les émissions de CO<sub>2</sub>eq engendrées par l'activité économique et à contribuer à la mise en œuvre d'une stratégie de réduction des émissions. Nous distinguons 3 périmètres d'analyse : les émissions directes de GES (Scope 1), les émissions indirectes liées à l'énergie (scope 2) et les autres émissions indirectes (scope 3).

### Les enjeux du bilan de gaz à effet de serre ou bilan carbone ®

- > Prendre sa place dans les objectifs de neutralité carbone en 2050 (Accord de Paris);
- > Structurer sa politique en manière environnementale, dans le cadre d'une démarche RSE;
  - > Identifier et mettre en place des actions permettant de réduire sa consommation énergétique,
  - > Répondre / anticiper une obligation réglementaire,
  - > Entrer dans un cercle vertueux : mesurer → réduire / compenser → mesurer,
- > S'engager dans un processus d'économies d'énergie, vecteur d'économies de coûts;
- > Se démarquer et renforcer sa marque employeur auprès des nouvelles générations.



# 1



# 2



# 3

## CARTOGRAPHIE

### OBJECTIFS

- Valider le périmètre de calcul (Scopes 1,2,3) avec la direction
- Cartographier les flux

### RESTITUTIONS

- Cartographie des flux

## VALORISATION

### OBJECTIFS

- Quantifier les consommations de ressources
- Valoriser selon le critère adéquat

### RESTITUTIONS

- Bilan GES

## PLAN D'ACTION DE RÉDUCTION

### OBJECTIFS

- Conseiller et proposer des pistes de réduction des émissions de gaz à effet de serre

### RESTITUTIONS

- Rapport avec axes d'amélioration et les propositions d'actualisation

## Vous êtes intéressé ?

Contactez Nelly RIETSCH au **03 89 22 99 00** ou par email : [n.rietsch@hlb-cofime.com](mailto:n.rietsch@hlb-cofime.com)

ou Alexandre ASTIER au **03 88 56 92 70** ou par email : [alexandre.astier@hlb-cofime.com](mailto:alexandre.astier@hlb-cofime.com)